

Charte « *Merci le Peuplier – Pays de la Loire* »
Contribution à la reconstitution des peupleraies après exploitation
Convention entre acheteur et populteur

N° de la convention (*réservé à l'administration*) : _____

Structure achetant les peupliers

Nom :

Adresse :

Contact de l'acheteur / administratif (obligatoire) :

E-mail :

Téléphone :

Propriétaire populteur

Nom, prénom (ou raison sociale) :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Depuis 2011, pépiniéristes, négociants et industriels du peuplier du nord-ouest de la France ont signé la Charte « *Merci le Peuplier* ». Cette Charte est devenue nationale en 2014. Les acheteurs de peuplier, signataires de la Charte « *Merci le Peuplier* », se sont engagés à promouvoir les reboisements de peuplier et à participer au financement d'une partie du reboisement des parcelles exploitées à raison de 2,50 € par plant.

Cette opération concerne seulement les renouvellements de peupleraies existantes.

Depuis 2021, la Région des Pays de la Loire soutien la redynamisation de la filière par un abondement à la Charte « *Merci le peuplier* ». Cela se traduit par une aide de 2,50 € par plant qui s'ajoute aux 2,50 € apportés par les industriels de la filière aux populteurs, et aux 0,30 € par plant accordés par les pépiniéristes signataires de la Charte « *Merci le peuplier* » sous forme de réduction du prix à l'achat.

L'abondement de la Région Pays de la Loire pourra être demandé à partir du 01/01/2024.

Les détails de la Charte (entreprises signataires et règles) sont disponibles sur : www.mercilepeuplier.org

Conditions de l'offre pour le propriétaire populteur :

- Que vos forêts soient certifiées PEFC (au plus tard au moment du paiement de l'aide régionale).
Numéro d'adhésion : _____
- Que la replantation ait lieu dans un délai de 2 ans à compter de la date limite d'exploitation indiquée au contrat d'achat.
- Que les plants choisis pour la replantation figurent sur la liste « *cultivars de peuplier éligibles aux aides de l'Etat pour la culture en futaie* » en vigueur disponible à l'adresse internet suivante : <http://agriculture.gouv.fr/materiels-forestiers-de-reproduction-arretes-regionaux-relatifs-aux-aides-de-letat-linvestissement> ou par le lien court <https://goo.gl/m77gDR>.

Afin de pouvoir prétendre à l'aide régionale, le dossier doit concerner un **reboisement d'au moins 100 plants**. Le **nombre de plants aidés ne pourra pas dépasser le nombre de tiges (de diamètre strictement supérieur à 30 cm) achetées** par l'entreprise.

Dans son propre intérêt et dans celui de la filière, le populteur / propriétaire s'engage :

- À réaliser les travaux nécessaires à l'obtention de bois de qualité, notamment l'ensemble des tailles de formation et élagages nécessaires (*cf. itinéraires techniques sur le site du CNP*).
- À réaliser les travaux de reboisement et d'entretien dans le respect de l'environnement et de ses engagements PEFC, et en accord avec les éventuels cahiers des charges locaux « Peuplier – Environnement ».

Lorsque viendra le moment de vendre les arbres issus de ces reboisements, le populteur veillera à préférer (dans le respect du droit et de la libre concurrence du marché) la vente de ses bois à une entreprise locale, ne serait-ce que pour minimiser l'impact écologique et économique du transport.

VOLET 1 : DEMANDE DES AIDES « MERCI LE PEUPLIER » ET ABONDEMENT RÉGIONAL

Partie A1 : Convention « *Merci le Peuplier* », à remplir lors de la signature du contrat d'achat

Conditions pour l'acheteur :

- Référence du contrat d'achat : _____
- Date limite d'exploitation indiquée au contrat : _____
- Nombre de tiges (de diamètre strictement supérieur à 30 cm) achetées. Ce nombre définit le maximum de plants subventionnables (avec un minimum de 100 plants aidés pour l'aide régionale) : _____
- Localisation des parcelles :

<u>Département</u>	<u>Commune</u>	<u>Coordonnées de la parcelle (GPS, référence cadastrale, etc.)</u>

Fait en **DEUX** exemplaires à _____ ; Le _____

Signature / tampon de l'acheteur :	Signature du propriétaire populteur :
------------------------------------	---------------------------------------

Partie B1 : Demande de l'aide complémentaire de la Région Pays de la Loire

Je soussigné (*nom, prénom*) _____ ai l'honneur de demander à la Région des Pays de la Loire l'aide complémentaire « *Merci le peuplier – Pays de la Loire* » accordée aux reboisements réalisés dans le cadre de la Charte « *Merci le Peuplier* », et habilite FIBOIS Pays de la Loire à vérifier l'exactitude de mes déclarations.

→ *En cas de cession de la parcelle dans un délai de 4 ans après l'attribution de l'aide, je m'engage à en informer FIBOIS Pays de la Loire.*

Pièces à transmettre :

Personne physique :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> RIB / IBAN | <input type="checkbox"/> Photocopie (recto/verso) de la carte d'identité ou numéro SIRET |
| <input type="checkbox"/> Numéro d'adhésion PEFC | |
| <input type="checkbox"/> Attestation de <i>minimis</i> (conforme au modèle en annexe 1 de ce formulaire) | |

Personne morale (indivision, groupement forestier, société civile, commune, etc.) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Habilitation du mandataire à signer (conforme au modèle en annexe 2 de ce formulaire) | <input type="checkbox"/> Extrait KBIS ou attestation MSA le cas échéant |
| <input type="checkbox"/> Attestation de <i>minimis</i> (conforme au modèle en annexe 1 de ce formulaire) | <input type="checkbox"/> RIB / IBAN |
| | <input type="checkbox"/> Numéro d'adhésion PEFC |

Fait à _____ ; Le _____

Signature du propriétaire populteur :

Une copie de cette convention (pages 1 et 2) est à envoyer dans un délai de **3 mois** suivant la signature du **Volet B1** à l'adresse suivante :

FIBOIS Pays de la Loire – Opération « <i>Merci le peuplier – Pays de la Loire</i> » 15, Boulevard Léon Bureau – CS 66206 – 44262 NANTES CEDEX 2
--

VOLET 2 : INSTRUCTION ET VALIDATION DE L'AIDE**Partie A2 : Clôture de la convention « Merci le peuplier »**

L'acheteur reconnaît avoir reçu du vendeur les preuves suivantes :

- Attestation d'adhésion à la certification PEFC
- Facture d'achat des plants (ou justificatif, cf. conditions dans la Charte)

Le vendeur reconnaît avoir reçu une aide de :

(Nombre de plants) _____ X 2,50€ / plant = _____ € de la part du professionnel ¹

¹ : le nombre de plants aidés ne pourra pas dépasser le nombre de tiges (de diamètre strictement supérieur à 30 cm) achetées par l'entreprise

Fait en **DEUX** exemplaires à _____ ; Le _____

Signature / tampon de l'acheteur :	Signature du propriétaire populeur :
------------------------------------	--------------------------------------

Ce document et les preuves associées doivent être **conservés par l'entreprise** (avec une copie pour le populeur).

Partie B2 : Demande de l'aide complémentaire de la Région Pays de la Loire, à remplir après l'acquittement de la facture des plants

Ayant réalisé les travaux de plantation et après avoir obtenu l'aide « Merci le peuplier » attribuée par les entreprises, je sollicite le versement de l'aide de la Région Pays de la Loire.

Pièces à transmettre :

- Copie de la facture acquittée du pépiniériste ou du fournisseur
- En cas de non-acquittement de la facture : relevé bancaire attestant du paiement
- Numéro d'adhésion PEFC : _____

Fait à _____ ; Le _____

Signature du propriétaire populeur :

Une copie de cette convention (pages 1 à 3) est à envoyer dans un délai **d'un mois** suivant la signature du **Volet B2** à l'adresse suivante :

FIBOIS Pays de la Loire – Opération « Merci le peuplier – Pays de la Loire » 15, Boulevard Léon Bureau – CS 66206 – 44262 NANTES CEDEX 2

Attestation

Aides *de minimis*

Je suis informé(e) que la présente aide relève du régime « *de minimis* », conformément au règlement (UE) 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides *de minimis*, publié au Journal officiel de l'Union européenne du 15 décembre 2023.

Les aides *de minimis* constituent **une catégorie particulière d'aides publiques pour les entreprises, y compris les particuliers qui exercent régulièrement une activité économique**. Les pouvoirs publics (Etat, collectivités locales, établissements publics) qui allouent les aides *de minimis* ont l'obligation d'informer les entreprises bénéficiaires du caractère *de minimis* des aides attribuées et ce quelle que soit leur nature (subvention, avance remboursable, crédit d'impôt, exonération de charges sociales ou fiscales). Le montant maximum d'aide *de minimis* est de **300.000 € par entreprise sur 3 exercices fiscaux**, dont celui en cours à la date de la signature de la présente déclaration. La Commission européenne considère en effet qu'une telle aide ne menace pas de fausser la concurrence.

Je soussigné(e) M., Mme _____

Agissant en qualité de représentant(e) légal(e) de _____

Atteste sur l'honneur (cocher **obligatoirement** une case) :

- n'avoir perçu aucune aide *de minimis* entreprise (*en référence au règlement (UE) 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023*) durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de la signature de la présente déclaration ;
- avoir perçu, ou demandé mais pas encore perçu, les aides *de minimis* entreprise inscrites dans le tableau ci-dessous durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de la présente déclaration.

Intitulé de l'aide	Numéro SIRET / Nom du bénéficiaire	Date de l'attribution	Montant de l'aide
TOTAL des montants d'aides <i>de minimis</i> perçus et/ou demandés (A) =			€
Montant de l'aide demandée dans le présent formulaire (B) =			€
TOTAL des montants à comptabiliser sous le plafond de <i>de minimis</i> entreprises (A+B)			€

Si la somme totale des montants d'aides *de minimis* entreprise perçus et demandés (A+B) excède 300 000,00 €, l'aide demandée (B) dans le présent formulaire ne sera pas accordée.

Et **atteste sur l'honneur** :

- ne pas avoir perçu, ou demandé mais pas encore perçu, d'aide *de minimis* au titre d'autres règlements *de minimis* (*de minimis* agricole, *de minimis* pêche, *de minimis* SIEG).

Je m'engage à conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 ans à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire.

Fait le _____

À _____

Signature :

Convention de mandat Demande d'aide publique

Je soussigné M., Mme _____
Né(e) le : ___ / ___ / _____ et agissant en qualité d' indivisaire usufruitier(ère) nu-propiétaire

Je soussigné M., Mme _____
Né(e) le : ___ / ___ / _____ et agissant en qualité d' indivisaire usufruitier(ère) nu-propiétaire

Je soussigné M., Mme _____
Né(e) le : ___ / ___ / _____ et agissant en qualité d' indivisaire usufruitier(ère) nu-propiétaire

Je soussigné M., Mme _____
Né(e) le : ___ / ___ / _____ et agissant en qualité d' indivisaire usufruitier(ère) nu-propiétaire

Donne (donnons) mandat à :

Je soussigné M., Mme _____
Né(e) le : ___ / ___ / _____ à : _____
Et demeurant : _____

Pour :

- Constituer et déposer un dossier de demande d'aide ;
- Signer les engagements relatifs au projet ;
- Percevoir les aides sur un compte au nom de : _____ ;
- Me (nous) représenter lors des contrôles.

Projet :

Commune(s) de réalisation : _____
Nature du projet : _____

Chaque propriétaire reste responsable de l'ensemble des engagements relatifs à l'aide précisée ci-dessus et notamment du remboursement des sommes indûment perçues.

Mandant(s) :

Nom, prénom

Signature, avec la mention « Bon
pour pouvoir »

Le :

Le :

Le :

Le :

Mandataire

Signature, avec la mention
« Bon pour acceptation »

Le :